



Renseignements sur la Subvention de recherche en formation clinique Woodend — 2026

Objectif

L'Association canadienne des écoles de sciences infirmières offre une *Subvention de recherche en formation clinique Woodend* afin de financer le projet de recherche (5 000 \$) d'une ou d'un étudiant (à la maîtrise ou au doctorat). Le projet doit être axé sur la formation en pratique clinique, incluant les stages cliniques et diverses approches novatrices d'apprentissage expérientiel pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en sciences infirmières.

Kirsten Woodend, Ph. D., déclare :

« Nous utilisons à peu près le même modèle de formation clinique depuis l'époque de Florence Nightingale. Avec les pressions visant à augmenter le nombre d'étudiantes et étudiants en sciences infirmières et les difficultés croissantes à trouver des stages, il est essentiel d'examiner la manière dont nous préparons les infirmières et infirmiers autorisés à la pratique, en testant de nouvelles approches et en créant un corpus de données probantes pour nous guider. J'espère que cette subvention de recherche destinée aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur encouragera le développement de programmes de recherche dans ce domaine. »

Financement de la recherche

Le financement de cette subvention est assuré par la *Subvention de recherche en formation clinique Woodend*.

Détails de la subvention

Subventions offertes : 1 par année civile

Financement : jusqu'à 5 000 \$

Date limite pour présentation des demandes : le 4 mai 2026, à midi, HAE

Date de déblocage de fonds : le 2 juillet 2026

Langue de la demande : anglais ou français

Critères d'admissibilité

- La chercheuse principale ou le chercheur principal doit être une étudiante ou un étudiant de cycle supérieur (maîtrise ou doctorat) inscrit dans un programme de formation en sciences infirmières d'une école membre de l'ACESI.
- Les personnes ayant déjà reçu une subvention de l'ACESI (comme chercheuse ou chercheur principal ou comme cochercheuse ou cochercheur) doivent attendre deux ans avant d'être admissibles à une autre subvention de l'ACESI.
- La ou le récipiendaire de la subvention doit accepter de signer une entente de recherche et de fournir des rapports intérimaire et final au Secrétariat national de l'ACESI.
- La recherche doit porter sur la formation en pratique clinique et impliquer directement des étudiantes et étudiants ou des membres du corps professoral pendant qu'ils sont inscrits à un programme de formation en sciences infirmières
- La demande doit compter un maximum de dix pages pour les demandes en anglais/12 pages pour les demandes en français, à l'exclusion des pièces jointes requises, en utilisant une police de 11 points et en conservant les marges telles qu'elles apparaissent dans le formulaire de demande.
- Les soumissions doivent inclure tous les renseignements demandés. Les demandes incomplètes ne seront pas évaluées.
- Tous les documents doivent être soumis dans un seul fichier PDF, d'une taille maximale de 45 Mo.

Comment présenter une demande

Toutes les demandes et les pièces justificatives doivent être soumises par courriel à Andrea Harvey (aharvey@casn.ca).